ART. 7 N° CE106

## ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2019

# ARTICLES LOI ÉQUILIBRE RELATIONS COMMERCIALES SECTEUR AGRICOLE ALIMENTATION SAINE - (N° 1786)

Adopté

### **AMENDEMENT**

N º CE106

présenté par Mme Bessot Ballot, rapporteure

#### **ARTICLE 7**

À l'alinéa 1, substituer aux mots :
« des aires délimitées »,

les mots:

« de l'aire délimitée ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur dans le titre de la loi n° 57-1286 du 20 décembre 1957.